

Article 21 du Règlement

Chez les socialistes payés par Bob White on veut priver les Canadiens en général des avantages du libre-échange qui fait déjà ses preuves depuis 1965 dans la circonscription d'Oshawa: 33 milliards de dollars en exportation de pièces d'autos et d'autos, 840,000 emplois et moins de 3 p. 100 de chômage.

Chez les libéraux, l'aplaventrisme est si grand qu'on risquerait de diviser ce pays sur la question du libre-échange. Les libéraux n'ont pas compris ce pays en 1982 et ils ne le comprennent pas plus en 1987.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

LES CONSÉQUENCES DU TRAITÉ CANADO-AMÉRICAIN SUR LE SAUMON

M. Jim Manley (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, dans son discours de Seattle, à l'occasion de la Conférence du Nord-Ouest du Pacifique sur le traité commercial canado-américain, la ministre du Commerce extérieur du Canada a déclaré que la Commission du saumon du Pacifique représente une alliance qui a déjà apporté des avantages sensibles au Nord-Ouest du Pacifique.

La Commission répartit les stocks de saumon conformément aux stipulations du traité canado-américain sur le saumon. Toutefois, les pêcheurs sportifs et professionnels de la Colombie-Britannique peuvent contester ces «avantages appréciables». A maintes reprises, on a invoqué le traité pour abaisser les prises qui leur étaient allouées.

Dans ma propre circonscription, le ministère des Pêches et des Océans a établi une zone de pêche à l'embouchure de la rivière San Juan durant la principale période de frai à l'encontre des mesures de conservation. La raison invoquée est que le Canada devait accroître ses prises dans la région de San Juan pour dissuader les Américains qui revendiquent une proportion plus importante des stocks futurs.

Le fleuve Yukon, qui est transfrontalier, s'est trouvé exclu du traité de 1985. Les Américains ont reporté les négociations de novembre jusqu'au printemps prochain, différant encore davantage tout règlement.

Les Américains accaparent 90 p. 100 des prises admissibles de saumon, mais plus de la moitié des prises américaines viennent des eaux canadiennes. Les tactiques dilatoires des Américains restreignent la croissance des pêches commerciales au Yukon.

Si la ministre du Commerce extérieur (M^{lle} Carney) se sert de cet exemple pour révéler ce que nous pouvons attendre d'un traité commercial Mulroney-Reagan, il n'est pas étonnant que les Canadiens le redoutent.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE DU MANITOBA

M. George Minaker (Winnipeg—St. James): Monsieur le Président, il y a quelques semaines, un membre du Congrès américain présentait un projet de loi visant à limiter les exportations d'électricité canadienne aux États-Unis. Bien que ce

projet de loi ne soit pas considéré comme dangereux pour le moment, c'est un autre exemple des mesures de harcèlement et de protectionnisme que les États-Unis sont prêts à prendre à l'encontre du Canada si nous ne concluons pas d'accord de libre-échange. L'accord garantit le libre accès de l'énergie canadienne au marché américain sans tarifs ni barrière d'aucune sorte.

Pendant ce temps, non seulement le premier ministre Pawley va respectueusement essayer de vendre son électricité aux États-Unis, mais en plus il paie un lobbyist, à Washington, des milliers de dollars pour obtenir que Manitoba Hydro ait accès au marché américain. Pourtant, M. Pawley n'appuie pas un accord de libre-échange qui rendrait sa tâche plus facile. Comment semblable attitude peut-elle servir les intérêts des Manitobains?

• (1415)

Il s'est incliné devant Bob White et Shirley Carr et il est en train de brader les intérêts du Manitoba.

Les habitants de cette province peuvent soutenir la concurrence sur le marché américain et ils veulent en avoir la possibilité. Ils n'ont pas peur. Pourquoi le premier ministre Pawley ne défend-il pas les intérêts des Manitobains, comme il a promis de le faire lors des dernières élections?

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—LA POSITION DU CHEF DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DE LA SASKATCHEWAN

M. Bill Gottselig (Moose Jaw): Monsieur le Président, au sujet du libre-échange, on ne saurait se contenter de louanges ou de condamnations toutes théoriques. Cette question mérite un débat honnête et réfléchi. Si un premier ministre appuie le libre-échange et un autre s'y oppose, la population a droit à un débat opposant les deux points de vue. Les partisans du libre-échange sont prêts à un débat. Pourquoi les opposants refusent-ils?

Les premiers ministres provinciaux qui s'opposent au libre-échange n'ont pas le courage politique de participer à un débat public. Le premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine, a récemment défié Pawley, Ghiz et Peterson de prendre part à un débat à l'émission *Morningside* au réseau anglais de Radio-Canada ou à *Question Period* au réseau CTV. Ils ont tous refusé.

Récemment, lors de sa victoire, Roy Romanow, chef du Nouveau parti démocratique de la Saskatchewan, a invité le premier ministre Devine à un débat sur le libre-échange. Le premier ministre ayant immédiatement accepté, Romanow a changé d'idée. Il affirme ne pas être prêt et avoir besoin de plus de renseignements. La véritable raison, on la trouve dans le *Toronto Star* du 15 novembre où le chef récemment élu du NPD de la Saskatchewan déclarait que s'il s'était jusqu'à maintenant opposé à l'accord de libre-échange, il n'écarterait pas la possibilité de changer d'idée. Quelle volte-face!